

La plupart des systèmes éducatifs nationaux catégorisent les élèves dès la fin des études secondaires, définissant en particulier une catégorie de « scientifiques ». C'est le cas du système français qui délivre chaque année un bac intitulé « scientifique » à ¼ de chaque classe d'âge.

Nous travaillons en particulier à étudier les conséquences de cette catégorisation sur les rapports aux savoirs des adultes

